

6211-09-019

Envoi par courriel

Québec, le 19 octobre 2011

M. Daniel Faubert  
Chef de division par intérim  
Gestion du territoire, Service urbanisme et développement durable  
Ville de Gatineau  
25, rue Laurier  
Gatineau (Québec) J8X 4C8

**Objet :   Projet de poste aux Outardes et lignes de raccordement à 735 kV.**

Monsieur

À la suite de l'audience publique tenue sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, désire obtenir des renseignements complémentaires vous soumet la demande suivante

Il a été porté à notre connaissance que Gatineau a adopté un règlement de contrôle intérimaire qui protège les milieux humides répertoriés sur son territoire ([www.cyberpresse.ca/le-droit/actualites/gatineau-outaouais/201106/16/01-4409949-les-promoteurs-devront-compenser-pour-toute-destruction.php](http://www.cyberpresse.ca/le-droit/actualites/gatineau-outaouais/201106/16/01-4409949-les-promoteurs-devront-compenser-pour-toute-destruction.php)).

La commission souhaiterait obtenir une copie de ce règlement.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Renée Poliquin  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission